

avaient assisté à la consécration de la grotte sacrée, ayant été retiré sans vie d'un puits dans lequel il était tombé, le père prit entre ses bras le corps de son enfant déjà tout glacé par la mort, et monta, chargé de son précieux fardeau sur un coursier qui dévorant l'espace (1), le conduisit en peu d'heures sur le seuil de la crypte. Geoffroi y entre avec respect, et, plein de confiance, il dépose son enfant sur l'autel. O prodige ! aussitôt le petit être s'agite, ouvre les yeux, pousse un léger cri et jette sur la statue druidique un doux et tendre regard !

Priscus, roi de Chartres (Autricum), en apprenant cette merveille, prend une généreuse détermination, et, dans une assemblée générale de grands et de prêtres, il institue la *Vierge aux miracles* l'héritière et la Reine de ses Etats.

L'histoire confirme en ce point cette dévote tradition, car, à partir de Priscus, nul prince ne prit le titre de Roi d'Autricum, et la *Vierge prophétique* fut toujours regardée comme la *Dame souveraine et la Tutèle des Carnutes*.

D'après ce qui précède (2), on comprend que, quand les premiers apôtres du pays Chartrain, les saints Savinien, Potentien et Altinus arri-

(1) Environ vingt lieues de chemin.

(2) Nous ne saurions résister au désir de compléter cette Notice sur l'imposant Sanctuaire de N. D. de Chartres. Son origine est si merveilleuse ; son développement si étonnant, que nous ne craignons pas de déplaire à nos pieux Lecteurs, en prolongeant la description de ce SANCTUAIRE, le plus antique, érigé à la *Vierge* mille fois bénie, notre très-douce Mère !